

EXTRAIT D'UN
CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

II.—Indulgences attachées aux fêtes fixes et mobiles.

MAI

(Suite)

Entre le 30 mai et le 5 Juin. Premier des 7 dimanches consécutifs avant la fête de S. Camille de Lellis.

Tout fidèle qui fait quelque prière chacun de ces dimanches, en l'honneur de S. Camille ; *confess., commun., visite, prière* le dernier de ces dimanches ; † (1).

Dans le cours du mois de mai.

Tout fidèle qui fait chaque jour de ce mois en public ou en particulier un pieux exercice (de prières ou d'actes de vertu) en l'honneur de la Sté Vierge ; *confess., commun., prière* pendant ce mois ou le 1er juin ; †.

JUIN

Dans le cours du mois de juin.

Tout fidèle qui fait chaque jour de ce mois en public ou en particulier un pieux exercice (de prières ou d'actes de vertu) en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus ; *confess., commun., visite, prière* : †.

Pentecôte.

Neuvaine au Saint Esprit, faite en public ou en particulier (2) ; pour tous les fidèles, *confess., commun., prière* pendant la neuvaine ou l'un des 8 jours suivants ; †.

Confrères du Précieux-Sang ; *confess., commun., visite, prière* ; †.

CONFRERES DU ST-ROSAIRE ; 1^o (à cause du 3^e mys-

(1) Tout fidèle peut gagner (outre 7 ans et 7 quarantaines chacun de ces dimanches) cette indulgence plénière le dernier de ces sept dimanches consécutifs à choisir une fois l'année, à son gré. Cette pratique est indiquée ici afin d'en faciliter l'accomplissement en préparation à la fête de S. Camille qui a lieu le 18 juillet.

(2) On peut faire une fois l'an cette neuvaine en l'honneur du Saint Esprit et en gagner les indulgences, une plénière (en accomplissant les conditions pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants) et une de 300 jours chaque jour de la neuvaine. La piété des fidèles doit préférer la faire en préparation à la fête de la Pentecôte. Elle doit commencer le lendemain de l'Ascension pour se terminer la veille de la fête.